

Intitulé de l'UE	Approche communicationnelle (Partie II)
Section(s)	- (2 ECTS) Bachelier Educateur Spécialisé en accompagnement psycho-éducatif - Cycle 1 Bloc 1

Responsable(s)	Heures	Période
Maxence DELSAUT	24	Quad 2

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Techniques d'expression orale et écrite - Partie 2	24h	Sandrine DELILLE Maxence DELSAUT Elise FRANCOIS Gaëtan ROUSSELET Barbara SCLAVON

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Techniques d'expression orale et écrite - Partie 2 : 10h de théorie, 14h d'exercices/laboratoires

Langue d'enseignement
Techniques d'expression orale et écrite - Partie 2 : Français

Connaissances et compétences préalables

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer = Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique <ul style="list-style-type: none"> ◦ Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnels et la société ◦ Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe ◦ Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche ◦ Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels ◦ Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels • Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité <ul style="list-style-type: none"> ◦ Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le guident dans son action ◦ Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes • Etre un acteur institutionnel et social engagé <ul style="list-style-type: none"> ◦ S'engager avec et pour les personnes dont il a la charge ◦ Assumer son rôle social et politique

- Faire preuve d'indépendance et d'initiative
- S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates
 - Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche
 - Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques
- Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans l'« ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles
 - Etre ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité
- Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne
 - Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...)

Acquis d'apprentissage spécifiques

Développer les bases d'une communication professionnelle

Contenu de l'AA Techniques d'expression orale et écrite - Partie 2

Initiation à la littérature de jeunesse : définition, enjeux, genres associés, rôles, principales thématiques, activités associées, etc.

Méthodes d'enseignement

Techniques d'expression orale et écrite - Partie 2 : cours magistral, travaux de groupes, approche par projets, approche interactive, approche par situation problème, approche inductive, approche déductive, approche avec TIC, activités pédagogiques extérieures, Activités synchrones et/ou asynchrones

Supports

Techniques d'expression orale et écrite - Partie 2 : copies des présentations, syllabus, notes de cours, notes d'exercices, activités sur eCampus, Activités sur Teams

Ressources bibliographiques de l'AA Techniques d'expression orale et écrite - Partie 2

Voir contrat didactique

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Techniques d'expression orale et écrite - Partie 2 : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Techniques d'expression orale et écrite - Partie 2 :

Lors de la première session, l'évaluation continue comptera pour 30% de la note finale et l'examen oral vaudra pour 70% de cette note.

Lors de la session de rattrapage, l'examen oral vaut pour 100% de la note finale.

Les étudiants en situation de chevauchement ainsi que les étudiants en session prolongée doivent prendre contact avec l'enseignant afin de contractualiser avec lui les modalités d'évaluation.

Année académique : **2021 - 2022**